

Chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec  
I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 12, numéro 4, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701278ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701278ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1981). Chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec : i – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 12(4), 759–780. <https://doi.org/10.7202/701278ar>

# CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU\*

## I — Les Relations extérieures du Canada

(juillet à septembre 1981)

### A — Aperçu général

Au cours de l'été, la scène internationale a été marquée par plusieurs grandes rencontres, au nombre desquelles figurent le Sommet des sept pays industrialisés, les conférences des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et sur les pays les moins avancés, et la rencontre préparatoire au Sommet Nord-Sud. Hôte cette année du Sommet des Sept et « champion » du dialogue Nord-Sud, le Canada a participé à tous ces échanges multilatéraux, qui ont constitué un aspect important de ses relations extérieures pour la période de juillet à septembre.

Cette période se caractérise également, sur le plan des échanges bilatéraux, par la montée de la tension entre le Canada et les États-Unis. La politique énergétique du Canada et certaines politiques économiques jugées anti-américaines ont donné lieu à de vives critiques et à des menaces de représailles de la part des Américains.

Nous présenterons d'abord les faits sous trois thèmes: les politiques de défense, les politiques commerciales et les politiques d'aide. Nous examinerons ensuite la participation canadienne aux grands forums internationaux pour passer enfin aux relations bilatérales du Canada.

### B — Les politiques de défense

D'après un rapport du Pentagone dont certains passages ont été rendus publics par un sénateur américain, le Canada, le Danemark et le Japon ne contribueraient pas assez au fardeau de la défense des nations occidentales<sup>1</sup>. À propos du Canada, le rapport affirmerait:

Sous quelque angle que l'on mesure le partage du fardeau, dans chaque cas où presque la contribution du Canada est la plus faible de tous les pays de l'OTAN<sup>2</sup>.

Le Canada espère néanmoins atteindre l'objectif d'une croissance réelle de 3% de ses dépenses militaires pour l'année en cours. Le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, décrivait ainsi les mesures prises pour remédier au problème que pose l'accroissement du budget militaire dans une période de difficultés économiques, dans un discours qu'il prononçait devant l'Association canadienne des parlementaires de l'OTAN, le 18 août:

À mon avis, le budget consacré à la défense en 1981-1982 traduit dans une certaine mesure le climat d'austérité économique du Canada. Afin que notre planification de

---

\* *Documentaliste, C.Q.R.I.*

1. *The Globe and Mail*, 19 août 1981, *Second Edition*, p.1.

2. Glenn SOMERVILLE, *Le Soleil*, 4 août 1981, p. C-15.

*Revue Études internationales*, volume XII, n° 4, décembre 1981

défense s'appuie sur des prévisions réalistes et se caractérise par une certaine stabilité, nous avons adopté deux mesures, il y a plusieurs années, relativement à la préparation du budget annuel. Nous avons tenu compte de la hausse du coût de la vie pour compenser le facteur « inflation » comme il se doit et nous avons aussi décidé d'accroître de 12% en termes réels notre budget d'acquisition de nouvel équipement. Actuellement, 20% de notre budget est consacré aux immobilisations; ce pourcentage grimpera à plus de 25% au cours des cinq prochaines années. Tout me porte à croire que nous pourrions maintenir un taux de croissance réelle de 3%, lequel a été fixé par les planificateurs de l'OTAN<sup>3</sup>.

Comme à l'habitude, le Canada a participé aux traditionnelles manoeuvres de l'OTAN. Du 8 au 18 septembre, le destroyer canadien Nipigon prenait part à l'exercice naval « Océan Safari » dans la Manche et le golfe de Gascogne, qui regroupait des navires de sept pays de l'OTAN et de la France<sup>4</sup>. Du 14 septembre à la mi-novembre, des membres des forces terrestres et aériennes du Canada participaient aux quelques 28 exercices de la série « Autumn Forge », de la Norvège à la Turquie<sup>5</sup>.

Signalons enfin que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, assurait à partir du 18 septembre, et ce pour un an, la présidence du Conseil de l'Atlantique Nord<sup>6</sup>, et que le nouveau Commandant des Forces canadiennes à Lahr, en RFA, est le major général François Richard, qui succède au major général James Hanna.<sup>7</sup>

### C — Les politiques commerciales

Le 17 juillet, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, rendait public un document de travail sur la stratégie agro-alimentaire du Canada. Cette stratégie, dont l'objectif est d'augmenter des deux-tiers la production alimentaire canadienne d'ici l'an 2000, repose en grande partie sur le développement de marchés à l'étranger, puisque « la majeure partie de la production accrue serait exportée<sup>8</sup> ».

M. Whelan croit que

l'alimentation devient rapidement une préoccupation beaucoup plus grande que le pétrole. Le Canada s'est déjà forgé une solide réputation à l'échelle mondiale par son aide alimentaire et celle au développement agricole. Nous disposons d'une bonne infrastructure pour accroître nos exportations alimentaires à mesure que le marché mondial prend de l'expansion, de sorte que le Canada occupe une place importante dans les discussions internationales concernant l'alimentation<sup>9</sup>.

La stratégie agro-alimentaire canadienne prévoit également la création d'une société canadienne d'exportation agricole, qui se nommera Canagrex et qui permettra d'

éliminer le chevauchement des efforts et simplifiera les transactions avec les acheteurs étrangers, en particulier avec les pays qui importent par l'intermédiaire d'une agence gouvernementale<sup>10</sup>.

3. Ministère de la Défense nationale, *Discours*, 18 août 1981, pp. 9-10.

4. *Idem.*, *Communiqué no 57* (17 août 1981).

5. *Idem.*, *Communiqué no 59* (17 août 1981).

6. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 91* (21 septembre 1981).

7. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 52* (4 août 1981), et *Le Devoir*, 11 août 1981, p.3.

8. Ministère de l'Agriculture, *Communiqué no 44* (17 juillet 1981), pp. 1-2.

9. *Idem.*, *Discours*, 16 août 1981, p.4.

10. *Idem.*, *Discours*, 17 septembre 1981, p.3.

Le 9 septembre se tenait la réunion inaugurale de la Commission d'expansion du commerce d'exportation (CECE Instituée à la suite du rapport Hatch de 1979 sur la promotion des exportations, la CECE) doit aider

le gouvernement fédéral à formuler et à mettre en application des politiques et programmes commerciaux dans le cadre d'une stratégie d'exportation pour les années 80.

(...) Parmi ses objectifs premiers, on trouve l'incitation à accroître les activités d'exportation et la réduction des obstacles à l'exportation, l'étude des marchés cibles afin que le gouvernement y concentre davantage ses efforts et qu'il améliore sa coordination dans le domaine des nouveaux débouchés à l'étranger<sup>11</sup>.

#### D — L'aide au développement et aux réfugiés

Le 11 août, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçaient la création de Petro-Canada International, dont la mise sur pied avait été prévue par le Programme énergétique national d'octobre 1980. Des fonds de \$250 millions ont été octroyés à cette filiale de Petro-Canada pour une période de quatre ans.

Selon le ministre Lalonde,

L'objectif de Petro-Canada International est de mettre la technologie et les compétence du Canada à la disposition des pays en voie de développement désireux de parvenir à une plus grande autosuffisance énergétique en réduisant ou en éliminant complètement leur dépendance à l'égard du pétrole importé<sup>12</sup>.

Cet organisme fera office à la fois « d'organe officiel d'aide canadienne au développement » et « d'exécutant pour le compte de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) »<sup>13</sup>.

On apprenait le 20 juillet que l'ACDI avait mis sur pied un programme de développement rural intégré pour le Népal. Dans le cadre de ce programme, le Canada fournira des subventions de \$12,3 millions réparties sur trois ans. Le programme,

destiné à favoriser l'autosuffisance économique et l'amélioration des conditions sociales de la région isolée de l'Extrême-Ouest du Népal (...) comprendra un vaste éventail de projets visant la résolution de problèmes fondamentaux de la région, notamment dans les domaines de l'agriculture, du crédit, des transports, des communications, de la foresterie et de la lutte contre l'érosion, de l'irrigation à petite échelle, de l'eau potable, de la planification familiale et de la formation de base à l'intention des adultes<sup>14</sup>.

Au chapitre des réfugiés, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, annonçait le 31 juillet que le Canada accueillerait 1,000 réfugiés additionnels d'Europe de l'Est et 200 d'Afrique, ce qui porte à 5,000 et à 400 le nombre de réfugiés de ces régions qui seront admis au Canada en 1981<sup>15</sup>.

11. Commission pour l'expansion du commerce extérieur, *Communiqué*, 17 septembre 1981, p. 1.

12. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 115* (11 août 1981), p.1.

13. *Idem.*, p.1.

14. ACDI, *Communiqué no 29* (20 juillet 1981).

15. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 40* (31 juillet 1981), pp.1 et 3.

Au cours de l'été, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé plusieurs mesures d'assistance aux réfugiés et d'aide alimentaire. Ainsi, l'ACDI versera :

- \$500,000 au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et \$200,000 au Comité international de la Croix-Rouge pour venir en aide aux réfugiés salvadoriens d'Amérique centrale<sup>16</sup>;
- \$2 millions au Pakistan pour l'achat de 5,500 tonnes métriques de blé canadien qui seront distribuées gratuitement aux réfugiés afghans de ce pays<sup>17</sup>;
- \$50,000 au Comité international de la Croix-Rouge pour l'assistance aux prisonniers et aux personnes déplacées victimes du conflit entre l'Iran et l'Iraq<sup>18</sup>;
- \$5 millions en aide alimentaire aux réfugiés de la Somalie<sup>19</sup>;
- \$1,66 million pour soutenir les activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en Angola, au Zaïre, au Cameroun, en Éthiopie et à Djibouti<sup>20</sup>;
- \$300,000 à l'UNICEF pour le transport de vivres en Ouganda<sup>21</sup>;
- \$100,000 pour l'achat de 200 tonnes de riz pour la Gambie<sup>22</sup>;
- \$4 millions pour l'achat de farine de blé pour les réfugiés du Soudan<sup>23</sup>;
- \$82,000 à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour le financement d'une équipe médicale à Djibouti et \$50,000 au même organisme pour les Indiens du Nicaragua menacés de famine<sup>24</sup>.

## E — Les rencontres internationales

Outre le Sommet des sept pays occidentaux qu'il avait activement préparé au cours des mois précédents, le premier ministre Trudeau a participé à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. La réunion préparatoire au Sommet Nord-Sud, les conférences des Nations Unies sur le droit de la mer et sur les pays les moins avancés et la réunion des ministres des Finances du Commonwealth comptent également parmi les grandes rencontres multilatérales de l'été.

### 1 — LE SOMMET D'OTTAWA

Le septième Sommet des Sept pays les plus industrialisés du monde capitaliste s'est tenu à Montebello et à Ottawa les 20 et 21 juillet. Il a réuni les chefs d'État et de gouvernement du Canada, des États-Unis, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie, de la Grande-Bretagne et du Japon, MM. Trudeau, Reagan, Mitterrand, Schmidt, Spadolini, Mme Thatcher et M. Suzuki. Le président du Conseil européen, M. Gaston Thorn, assistait également à la rencontre.

Ce qui menaçait d'être un « Sommet de la confrontation »<sup>25</sup> en fut finalement un de l'« harmonie » où, malgré l'existence de divergences sérieuses publiquement reconnues par les différents participants avant leur arrivée à Ottawa, tout fut fait pour

16. ACDI, *Communiqué no 30* (23 juillet 1981) et *Communiqué no 32* (4 août 1981).

17. *Idem.*, *Communiqué no 25* (26 juin 1981).

18. *Idem.*, *Communiqué no 41* (9 septembre 1981).

19. *Idem.*, *Communiqué no 36* (24 août 1981).

20. *Idem.*, *Communiqué no 31* (24 juillet 1981).

21. *Idem.*, *Communiqué no 27* (10 juillet 1981).

22. *Idem.*, *Communiqué no 40* (8 septembre 1981).

23. *Idem.*, *Communiqué no 35* (20 août 1981).

24. *Idem.*, *Communiqué no 28* (10 juillet 1981) et *Communiqué no 37* (31 août 1981).

25. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 13 juillet 1981, p.1.

donner l'impression qu'ils étaient d'accord sur l'essentiel et que la bonne volonté suffirait pour trouver des accommodements sur le reste<sup>26</sup>.

Une harmonie à l'américaine cependant, puisqu'il semble bien que le président Reagan ait exercé une influence déterminante sur les Sept, jusque dans la « déclaration du Sommet d'Ottawa »<sup>27</sup>.

Ceci se confirme tant sur les questions économiques en général, et notamment sur la politique des taux d'intérêt élevés pratiquée par les États-Unis et si vivement critiquée en Europe, le communiqué final affirmant que les taux d'intérêt « demeureront vraisemblablement élevés là où les craintes d'inflation resteront vives »<sup>28</sup>, que sur les relations économiques Est-Ouest, à propos desquelles les Sept affirment, préoccupation toute américaine,

Nous entreprendrons de nous consulter en vue d'améliorer le système actuel de surveillance du commerce avec l'URSS des produits stratégiques et des technologies qui y sont associées<sup>29</sup>.

Cependant, alors qu'on craignait que les États-Unis refusent de s'arrêter au dialogue Nord-Sud et à la question de l'aide au développement, on retrouve, dans la déclaration finale, le terme de négociations globales que le président Reagan avait toujours refusé d'employer jusque là. M. Trudeau, qui a fait de la relance du dialogue Nord-Sud son cheval de bataille et qui tenait à ce que les Sept s'y arrêtent, a affirmé à ce sujet :

Nos délibérations ont montré (...) que nous sommes tous non seulement conscients de l'ampleur du problème mais aussi prêts à y chercher une solution. Tous les pays membres du Sommet sont maintenant disposés à saisir toutes les occasions de progrès significatif, y compris ce qu'on est convenu d'appeler les négociations globales. Or cette disposition représente un consensus qui n'existait pas avant notre réunion et qui semblait très peu probable il y a à peine quelques mois<sup>30</sup>.

Trois documents ont émané du Sommet : une « Déclaration de politique générale du président » dans laquelle M. Trudeau résume les discussions de la première journée sur les affaires internationales et qui porte sur le Moyen-Orient, les relations Est-Ouest, la CSCE, l'Afghanistan, le Cambodge, la sécurité régionale et les réfugiés ; une déclaration sur le terrorisme ; et la déclaration finale du Sommet, qui aborde cinq thèmes : l'économie, les relations avec les pays en voie de développement, le commerce, l'énergie et les relations économiques Est-Ouest<sup>31</sup>.

Le prochain Sommet des Sept se tiendra en France. Entre temps, les représentants personnels de Sept devraient se rencontrer une fois par mois à partir de septembre, et, en cas de « crise sérieuse », des rencontres « spontanées » pourraient avoir lieu, au niveau ministériel<sup>32</sup>.

## 2 – LA RÉUNION PRÉPARATOIRE AU SOMMET NORD-SUD

La réunion préparatoire au Sommet Nord-Sud a eu lieu à Cancun, au Mexique, les 1<sup>er</sup> et 2 août. Les ministres des Affaires étrangères des 22 pays qui participeront au sommet d'octobre en ont déterminé le cadre.

26. Bertrand de la GRANGE, *Le Devoir*, 28 juillet 1981, p.12.

27. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 22 juillet 1981, p.1.

28. Déclaration finale du Sommet des sept chefs d'État, *Le Devoir*, 22 juillet 1981, p. 2.

29. *Ibid.*, p. 2.

30. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 22 juillet 1981, p.1.

31. Pour le texte des déclarations, voir *Le Devoir*, 22 juillet 1981, pp.2 et 7.

32. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 23 juillet 1981, p.2.

Avant de se rendre à Cancun, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, avait affirmé que

le Canada cherchera avant tout à faire en sorte que le Sommet des chefs de gouvernement soit structuré de manière à permettre à ceux-ci de discuter librement et franchement des problèmes clés du dialogue Nord-Sud<sup>33</sup>.

À son retour, M. MacGuigan a qualifié la rencontre de positive, affirmant que le Sommet d'Ottawa y avait été pour beaucoup<sup>34</sup>.

À Cancun, les ministres des Affaires étrangères ont affirmé que l'objectif principal du sommet serait de « faciliter l'accord concernant les négociations globales »<sup>35</sup>. Ils se sont également entendus pour que le sommet soit essentiellement « de caractère politique », ne constituant pas une négociation mais offrant plutôt

l'occasion d'un échange de vues de caractère général sur l'avenir des relations Nord-Sud, en particulier en ce qui concerne l'interdépendance et la réciprocité des intérêts entre pays en développement et pays développés<sup>36</sup>.

Ils ont encore précisé que les discussions d'octobre porteront sur

L'avenir de la coopération internationale en vue de développer et de réactiver l'économie mondiale, y compris les domaines tels que la sécurité alimentaire et le développement agricole des matières premières, le commerce et l'industrialisation, l'énergie, les questions financières et monétaires<sup>37</sup>.

### 3 – LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

La 10<sup>me</sup> session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer s'est terminée le 28 août à Genève après quatre semaines de réunions. La délégation canadienne était dirigée par M. J. Alan Beesley, ambassadeur du Canada à la conférence.

Lors de la première partie de la session, qui avait eu lieu en mars dernier et qui devait permettre un accord sur une convention internationale, l'administration Reagan avait annoncé sa décision de réviser en profondeur le projet de convention. À la veille de la reprise des travaux en août, le Canada qualifiait de « décevante et largement improductive » la session de mars, et il affirmait qu'il avait

encouragé le gouvernement des États-Unis à réaffirmer son engagement à l'égard de ce processus, à terminer sa revue dans les meilleurs délais et à retourner aux négociations en tant que partenaire à part entière, évitant les revendications par trop radicales qui remettraient en cause le consensus réalisé jusqu'à maintenant au regard de nombre de questions importantes<sup>38</sup>.

Au cours de la session d'août, les pays en voie de développement se sont opposés au désir des États-Unis de réouvrir les négociations sur l'exploitation des fonds marins internationaux<sup>39</sup>. On a malgré tout affirmé que les quatre semaines de réunions avaient permis « l'ébauche d'un dialogue » entre les États-Unis et les autres pays<sup>40</sup>. Certaines décisions ont également été prises, concernant le lieu du siège de l'autorité internationale des

33. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 76* (30 juillet 1981).

34. *Le Devoir*, 3 août 1981, p.5.

35. *Ibid.*, p.5.

36. *Ibid.*, p.5.

37. *Ibid.*, p.5.

38. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 77* (31 juillet 1981), pp. 1 et 2.

39. *Le Devoir*, 11 août 1981, p. 5.

40. *Le Devoir*, 29 août 1981, p. 4.

fonds marins et de l'entreprise chargée de leur exploitation, qui sera à la Jamaïque, et celui du Tribunal international de la mer, qui sera à Hambourg en RFA. Un compromis a aussi été adopté sur la délimitation des frontières maritimes<sup>41</sup>.

La conférence reprendra ses travaux le 8 mars prochain à New York.

#### 4 – LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES SOURCES D'ÉNERGIE NOUVELLES ET RENOUVELABLES

Les délégués de 124 pays se sont réunis à Nairobi, au Kenya, du 10 au 21 août, pour la première Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, y ont participé.

Dans leurs discours devant la conférence, MM. Trudeau et Lalonde ont insisté sur l'importance de la planification nationale et internationale des politiques énergétiques. Le Canada a d'ailleurs l'intention d'accroître cet aspect de l'aide canadienne au développement que constitue l'aide à la planification de l'énergie<sup>42</sup>. Ils ont également réitéré l'appui du Canada à l'idée de créer une filiale énergétique de la Banque mondiale et ont assuré que le Canada y contribuerait financièrement si elle voyait le jour. La Conférence n'a cependant adopté aucune recommandation sur la création éventuelle d'une telle filiale, les États-Unis y étant opposés<sup>43</sup>.

À Nairobi, le premier ministre Trudeau a annoncé que le Canada consacrerait \$25 millions de plus à ses programmes d'aide bilatérale dans le domaine de l'énergie, et qu'il accorderait des subventions de \$10 millions au Centre de recherche pour le développement international (CRDI), organisme canadien non-gouvernemental qui utilisera ces fonds pour la recherche sur les problèmes énergétiques des pays en développement<sup>44</sup>. Le Canada augmentera également le montant des fonds alloués au programme de coopération industrielle de l'ACDI relié au domaine énergétique<sup>45</sup>.

L'objectif de la conférence était de se mettre d'accord sur un programme d'action qui assurerait au monde un approvisionnement en énergie sûr et diversifié et les délégués ont discuté de 14 sources d'énergie alternatives que l'Assemblée générale de l'ONU avait identifiées. Malgré les efforts des pays en voie de développement pour amener les pays industrialisés à fixer des objectifs de financement précis, aucun engagement n'a été pris sur ce plan<sup>46</sup>.

Enfin, un comité intergouvernemental chargé de présenter un rapport à l'Assemblée générale en 1982, et qui doit se dissoudre par la suite, a été créé. La formation de ce comité constitue un compromis entre les États-Unis, qui s'opposaient à la création de toute nouvelle institution, et les pays en voie de développement, qui estimaient nécessaire la mise sur pied d'un organisme chargé des énergies nouvelles<sup>47</sup>.

#### 5 – LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

M. Raymond Perrault, leader du gouvernement au Sénat, a présidé la délégation canadienne à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à Paris du 1<sup>er</sup> au 14 septembre.

41. *Ibid.*, p. 4.

42. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 113* (13 août 1981), p. 13.

43. *Le Devoir*, 22 août 1981, p. 12.

44. *Le Devoir*, 12 août 1981, p. 1 et Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 113* (13 août 1981), p. 15.

45. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 113* (13 août 1981), p. 14.

46. *Le Devoir*, 22 août 1981, p. 12.

47. *Ibid.*, p. 12.



Il a annoncé deux mesures envisagées par le gouvernement canadien pour venir en aide aux PMA :

(D'abord,) le gouvernement canadien a l'intention, sous réserve de l'approbation du Parlement, d'introduire des changements à son système de préférences tarifaires de manière à accorder un traitement spécial et plus favorable aux importations des pays les moins avancés... (Ensuite) le Canada a décidé d'étendre de manière unilatérale les avantages de l'Accord du GATT relatif aux marchés publics à un certain nombre de pays les moins avancés, dans l'esprit de l'entente intervenue au cours des négociations commerciales multilatérales<sup>48</sup>.

La conférence a adopté à l'unanimité un « nouveau programme substantiel d'action » en faveur des 31 pays les moins avancés. Ce programme est le fruit d'un compromis proposé par le Canada au moment où les négociations semblaient dans une impasse, les États-Unis et le Japon refusant de s'engager à verser une aide au développement chiffrée en pourcentage de leur PNB<sup>49</sup>. Sur cette question, l'accord prévoit que

les pays industrialisés s'engagent à « accroître substantiellement » leur aide publique aux PMA. Certains la doubleront, d'autres la porteront à, 0,15 pc de leur PNB, de telle sorte qu'au total, l'aide publique au développement pour les PMA doublera d'ici 1985<sup>50</sup>.

#### 6 – LA RENCONTRE DES MINISTRES DES FINANCES DU COMMONWEALTH

La réunion annuelle des ministres des Finances des pays du Commonwealth s'est tenue à Nassau les 22 et 23 septembre. M. Allan MacEachen, ministre des Finances du Canada, a à cette occasion fait des déclarations sur la situation économique mondiale, sur les politiques du Fonds monétaire international et sur la Banque mondiale.

Trois éléments principaux se dégagent de son discours sur la situation économique actuelle. M. MacEachen a affirmé que « le moyen le plus efficace de s'attaquer à nos problèmes est de juguler l'inflation<sup>51</sup> », que les pressions protectionnistes doivent être contenues<sup>52</sup> et que « les pays donateurs doivent résister à la tentation d'alléger leurs problèmes budgétaires en réduisant l'APD<sup>53</sup> ».

Dans son discours sur les questions relatives à la Banque mondiale, M. MacEachen a réorienté la position canadienne concernant la création d'une filiale énergétique de la Banque, appuyée par le premier ministre Trudeau à Nairobi. M. MacEachen a déclaré :

Le Canada a exercé de très fortes pressions pour obtenir un appui international en vue de la création d'une filiale énergétique. Toutefois, l'appui prometteur qu'a reçu cette proposition au départ s'est maintenant refroidi en raison de l'opposition évidente des États-Unis à la création d'une filiale énergétique et de l'appui mitigé des principaux pays exportateurs de pétrole. La proposition me plaît toujours, mais je crois qu'une façon plus réaliste d'encourager des investissements supplémentaires pour le développement énergétique dans les PMA pourrait bien se trouver dans une autre avenue peut-être grâce à l'élargissement des opérations régulières de prêts de la Banque mondiale<sup>54</sup>.

48. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 89* (10 septembre 1981) pp. 8-9.

49. *Le Devoir*, 14 septembre 1981, p. 6.

50. *Ibid.*, p. 6.

51. Ministère des Finances, *Communiqué no 92* (23 septembre 1981), p. 2.

52. *Idem.*, p. 3.

53. *Idem.*, p. 5.

54. *Idem.*, *Communiqué no 93* (24 septembre 1981), pp. 3-4.

## F — Le Canada et les États-Unis

Au cours de l'été, les relations avec les États-Unis ont été dominées par les attaques répétées des Américains sur les politiques « nationalistes » canadiennes. L'un des deux entretiens que le premier ministre Trudeau a eu avec le président Reagan a même été consacré à l'exposition des griefs américains. Quant au reste, on note quelques déclarations canadiennes sur le pipe-line de l'Alaska et sur le problème des pluies acides.

### 1 — LES ENTRETIENS TRUDEAU-REAGAN

M. Trudeau a rencontré le président Reagan à Washington le 10 juillet. Les discussions que le Premier ministre et la délégation canadienne ont eues avec le président et des membres du gouvernement américain, parmi lesquels le secrétaire d'État et le secrétaire au Trésor, ont porté surtout sur le Sommet d'Ottawa qui avait lieu la semaine suivante.

M. Reagan a alors indiqué au Premier ministre que la relance des économies occidentales et les questions économiques devraient être « au cœur » des discussions des Sept<sup>55</sup>. Sur la question de la relance du dialogue Nord-Sud, on affirmait après la rencontre que MM. Trudeau et Reagan étaient « aux antipodes »<sup>56</sup>. Outre la préparation du Sommet d'Ottawa, les principaux problèmes bilatéraux, soit le pipe-line de l'Alaska, les pluies acides et les préoccupations américaines face au Programme énergétique national ont également été soulevés.

Le 17 septembre, MM. Trudeau et Reagan avaient un entretien bilatéral d'une heure à Grand Rapids, au Michigan, où ils se trouvaient pour l'inauguration du musée Gérald Ford. M. Reagan a exposé les inquiétudes des investisseurs et du Congrès américains devant le Programme énergétique national et la politique canadienne concernant les investissements étrangers, et il a fait état des pressions exercées sur la Maison Blanche pour l'adoption de mesures de représailles. Le Premier ministre canadien a réaffirmé l'importance de la politique énergétique de son gouvernement et a abordé encore cette fois le sujet des pluies acides<sup>57</sup>.

### 2 — LE CONTENTIEUX ÉCONOMIQUE

Deux « pratiques discriminatoires » du Canada envers les États-Unis, pour utiliser les termes employés par le secrétaire américain au Commerce<sup>58</sup>, sont à l'origine des critiques exprimées aux États-Unis par les milieux d'affaires et les membres du Congrès et de l'Administration. Il s'agit du Programme énergétique national et des activités de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. La vague de prises de contrôle d'entreprises américaines par des intérêts canadiens constitue également un sujet d'inquiétude chez les Américains. C'est en réaction à l'ensemble de ces politiques qu'étaient envisagées cet été plusieurs mesures de représailles.

D'abord, le Comité du Congrès sur le Commerce a étudié des projets de loi qui prévoyaient l'adoption des mesures suivantes :

gel des prises de contrôle canadiennes dans le secteur américain de l'énergie pour plusieurs mois, obligation pour les investisseurs canadiens d'emprunter les capitaux nécessaires à des prises de contrôle selon les règles américaines plus restrictives, rappel de Mineral Lands Leasing Act de 1920 qui permet aux Canadiens d'explorer et

55. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 11 juillet 1981, p. 10.

56. *Idem.*, p. 10.

57. James RUSK, *The Globe and Mail*, 18 septembre 1981, pp. 1-2.

58. *The Globe and Mail*, 21 juillet 1981, cité par *The Globe and Mail*, 15 août 1981, *First Section* p. B50.

d'exploiter les terres fédérales américaines sous réserve d'une réciprocité dont on dit que le programme canadien de l'énergie l'a abolie<sup>59</sup>.

Fin juillet, le secrétaire au Commerce, M. Malcolm Baldrige, affirmait que les États-Unis pourraient protester auprès des organisations internationales, suggérant que les politiques canadiennes étaient contraires aux ententes du GATT<sup>60</sup>.

Enfin, le ministère américain du Commerce a informé le Canada le 8 septembre qu'il faisait enquête après des entreprises américaines au Canada sur

des « pratiques commerciales injustifiables » du Canada, (enquête) prévue par la loi sur le Commerce (Trade Act) de 1974. Si le Canada en était reconnu coupable par le département du Commerce, le président disposerait d'un pouvoir de représailles étendu<sup>61</sup>.

Le Canada a pour sa part affirmé à plusieurs reprises l'importance de son programme énergétique et sa détermination à ne pas céder au chantage. À la fin septembre, le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, affirmait que les déclarations du sous-secrétaire d'État américain aux affaires économiques, M. Myer Rashish, à l'effet que les relations canado-américaines glissaient dangereusement vers la crise étaient excessives. M. Lalonde déclarait également que le gouvernement canadien n'était pas surpris des pressions exercées sur Washington par le lobby pétrolier et le Congrès, et que le Canada était prêt à payer le prix pour poursuivre sa politique, si nécessaire. Il disait cependant douter que les États-Unis prennent des mesures de représailles<sup>62</sup>.

Quant à l'Agence d'examen de l'investissement étranger, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herbert Gray, déclarait au début d'août que, malgré les menaces des États-Unis, le gouvernement fédéral allait tenir sa promesse de renforcer cet organisme<sup>63</sup>. M. Gray rendait également publique la correspondance échangée au sujet de l'Agence avec le secrétaire américain au Commerce, M. Baldrige, et le délégué commercial américain, M. William Brock<sup>64</sup>.

Pour ce qui est des prises de contrôle, le gouvernement canadien adoptait le 29 juillet une mesure visant à en « ralentir le rythme », comme l'affirmait le ministre des Finances. M. MacEachen a en effet demandé aux banques à charte de « réduire de façon substantielle » les prêts accordés aux entreprises qui veulent effectuer des prises de contrôle<sup>65</sup>.

Les deux administrations continuaient néanmoins leurs consultations sur ces problèmes. Début septembre par exemple, l'ambassadeur canadien Peter Towe et les sous-ministres adjoints aux Affaires extérieures, aux Finances, à l'Industrie et à l'Énergie rencontraient à Washington le sous-secrétaire d'État américain aux affaires économiques, M. Myer Rashish, et des représentants du Trésor, du Commerce et de l'Énergie. Les deux parties ont alors exposé leurs points de vue respectifs<sup>66</sup>.

59. Lise BISSONNETTE, *Le Devoir*, 17 septembre 1981, p. 10.

60. *The Globe and Mail*, 21 juillet 1981, cité par *The Globe and Mail*, 15 août 1981, *First Section*, p. B50.

61. *Le Devoir*, 11 septembre 1981, p. 18.

62. *The Globe and Mail*, 28 septembre 1981, p. 4.

63. *The Globe and Mail*, 5 août 1981, cité par *The Globe and Mail*, 19 août 1981, *Second Edition*, p. B35.

64. Voir Agence d'examen de l'investissement étranger, *Communiqué no 174* (4 août 1981).

65. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 30 juillet 1981, p. 1.

66. *The Globe and Mail*, 10 septembre 1981, p. B2.

### 3 – LE PIPE-LINE DE L'ALASKA

À la fin du mois d'août, le directeur général de l'administration du pipe-line du Nord, M. Mitchell Sharp, annonçait que le gouvernement canadien avait l'intention de rencontrer le mois suivant des représentants de l'administration américaine pour discuter du projet de pipe-line de l'Alaska. Le Canada espérait surtout inciter l'administration américaine à soumettre au Congrès un ensemble de changements législatifs qui feraient tomber certains obstacles légaux au financement privé du pipe-line<sup>67</sup>.

### 4 – LES PLUIES ACIDES

En juillet, le ministère canadien de l'Environnement se déclarait toujours déterminé à poursuivre la campagne contre les pluies acides. Le ministère s'employait à attirer l'attention de l'opinion publique américaine, espérant qu'elle fasse pression sur le gouvernement des États-Unis. Le 20 juillet, il avait convoqué une conférence de presse sur les pluies acides à laquelle avaient été invités plus de cent journalistes américains. Des dossiers sur la question, et des macarons, devaient leur être distribués. Cependant, seulement deux journalistes américains se sont présentés à la conférence, la Maison Blanche en ayant convoqué une au même moment<sup>68</sup>.

Fin septembre, M. MacGuigan déclarait que la politique américaine concernant les pluies acides ne semblait pas tenir compte des intérêts canadiens, et que cette situation n'était pas satisfaisante<sup>69</sup>.

## G — Le Canada et l'Europe occidentale

### 1 – LA FRANCE

Le 11 septembre, M. Michel Rocard, ministre d'État français au Plan et à l'Aménagement du territoire, rencontrait les ministres de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale, MM. Gray et De Bané, ainsi que le premier ministre Trudeau. Ils ont discuté de la prise de contrôle d'American Motors du Canada par Renault et de projets concernant le gaz de l'Arctique et les domaines de l'électronique et de l'aéronautique<sup>70</sup>.

En juillet, M. Gérard Pelletier quittait son poste d'ambassadeur du Canada à Paris. Lors d'une réception à l'occasion de la fête du 1<sup>er</sup> juillet, M. Pelletier a affirmé regretter que les échanges économiques entre la France et le Canada soient « anormalement bas », notant cependant que les secteurs de l'uranium, des charbonnages et du gaz naturel constituaient des domaines prometteurs de ce point de vue<sup>71</sup>.

Avant de quitter son poste, M. Pelletier a également rédigé une dépêche à l'intention du ministère canadien des Affaires extérieures, dans laquelle il dresse un bilan plutôt amer du style de relations qui prévaut entre la France et le Canada<sup>72</sup> et note le manque de politique cohérente des deux pays l'un envers l'autre. Questionné à propos de la dépêche, qui avait fait l'objet d'une fuite, M. MacGuigan a affirmé que les relations franco-canadiennes étaient « très bonnes » et que M. Pelletier avait émis des opinions personnelles<sup>73</sup>.

67. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 20 août 1981, p. B1.

68. *Le Devoir*, 21 juillet 1981, p.2.

69. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 30 septembre 1981, p.9.

70. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 12 septembre 1981, p.18.

71. *Le Devoir*, 2 juillet 1981, p.3.

72. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 12 septembre 1981, p.1.

73. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 15 septembre 1981, p.18.

## 2 – LA GRANDE-BRETAGNE

La question constitutionnelle a été au centre des quelques échanges bilatéraux canado-britanniques de l'été. En marge du Sommet d'Ottawa, les premiers ministres Trudeau et Thatcher devaient avoir un entretien sur le sujet<sup>74</sup>. M. Trudeau a rencontré Mme Thatcher une autre fois lors de son séjour à Londres à l'occasion du mariage du prince Charles<sup>75</sup>.

Le 3 septembre, le haut-commissaire britannique à Ottawa, Lord Moran, déclarait à propos de l'attitude de son pays face au rapatriement de la constitution canadienne :

Ce que la Grande Bretagne va faire (...) dépend de la forme du jugement (de la Cour suprême du Canada). Si le jugement est clairement en faveur du gouvernement fédéral, Mme Thatcher a déjà dit que son gouvernement va s'occuper de la résolution avec le plus de célérité possible, en suivant la loi et les précédents<sup>76</sup>.

Le 28 septembre, la Cour suprême du Canada rendait son jugement sur le projet de rapatriement du gouvernement fédéral. Ce jugement consacre la légalité de la démarche proposée par M. Trudeau car

Aucune loi ne requiert le consentement des provinces à une résolution des Chambres fédérales (Communes et Sénat) ou à l'exercice de son pouvoir législatif<sup>77</sup>.

Mais il la juge en même temps inconstitutionnelle. En effet, de l'avis de 6 des 9 juges,

Le consentement des provinces est constitutionnellement nécessaire à l'adoption du projet de résolution et l'adoption de cette résolution sans ce consentement serait inconstitutionnelle au sens conventionnel<sup>78</sup>.

Au Foreign Office, on s'est contenté de déclarer, à la suite du jugement que

la décision de la Cour suprême est simplement une affaire intérieure pour le Canada, jusqu'à ce que le gouvernement canadien dépose une requête auprès du gouvernement britannique<sup>79</sup>.

Les quelques commentaires venant des milieux politiques britanniques ont relevé l'importance de la convention ou tradition constitutionnelle. Lord Morris, conservateur de la Chambre des lords, et le député conservateur Jonathan Aitken ont affirmé que la décision de la Cour réduisait les chances que le projet soit adopté par le Parlement britannique<sup>80</sup>. Le député conservateur John Biggs-Davison a déclaré pour sa part que le premier ministre Trudeau devrait chercher à obtenir le consentement des provinces<sup>81</sup>.

## 3 – LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt a effectué une visite officielle au Canada les 17 et 18 juillet, immédiatement avant le Sommet des Sept. Outre le premier ministre Trudeau, M. Schmidt a rencontré les ministres Herb Gray et Ed Lumley et a eu des entretiens privés avec un groupe d'hommes d'affaires canadiens<sup>82</sup>.

74. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 18 juillet 1981, p.1.

75. *Le Devoir*, 24 juillet 1981, p.2.

76. *Le Devoir*, 4 septembre 1981, p.3.

77. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 29 septembre 1981, p. 1.

78. *Idem.*, p.1.

79. *Le Devoir*, 29 septembre 1981, p.6.

80. *Idem.*, p.6.

81. *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> octobre 1981, p.5.

82. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 18 juillet 1981, pp.1 et 10.

Les relations économiques entre les deux pays ont été au centre des discussions, avec le Sommet d'Ottawa qui se tenait deux jours plus tard. On a beaucoup parlé d'énergie et particulièrement d'investissements reliés au pétrole et au gaz naturel du Nord canadien et d'énergie nucléaire, la compagnie Énergie atomique du Canada Ltée et une compagnie ouest-allemande projetant de s'associer pour vendre les réacteurs CANDU<sup>83</sup>.

En août et en septembre, le gouvernement fédéral négociait avec la compagnie Volkswagen qui avait l'intention d'installer une usine de fabrication de pièces automobiles au Canada. La compagnie demanderait

d'être considérée comme un « importateur désigné » bénéficiant de l'exemption de droits de douane. Les voitures VW fabriquées aux États-Unis pourraient alors entrer au Canada sans être surtaxées.

En échange, Volkswagen est prêt à implanter son importante usine de pièces automobiles, qui ravitaillera les deux usines américaines, et à doubler ses achats de pièces auprès des fournisseurs Canadiens<sup>84</sup>.

Le problème tenait au fait que le gouvernement canadien voudrait voir l'usine s'implanter dans une région au taux de chômage élevé, alors que la compagnie privilégie la ville de Barrie, en Ontario. Le Québec faisait aussi des pressions pour que Volkswagen choisisse la région montréalaise pour y installer son usine.

## H — Le Canada, l'Europe de l'Est et l'URSS

### 1 — LA ROUMANIE

Le 27 juillet, l'Énergie atomique du Canada Ltée annonçait que la Roumanie achèterait un second réacteur CANDU. On sait qu'elle avait signé une entente de principe avec le Canada, il y a trois ans, pour l'achat de quatre réacteurs CANDU<sup>85</sup>.

Après des négociations qualifiées de particulièrement laborieuses par le président de l'EACL, une entente a été conclue, qui permettra à l'industrie nucléaire canadienne d'effectuer des ventes de \$750 millions en Roumanie pour la construction des deux premiers réacteurs. Le contenu canadien du premier réacteur sera de 85%, celui de second de 75% et la proportion devrait baisser avec les troisième et quatrième réacteurs, la Roumanie ayant l'autosuffisance comme objectif<sup>86</sup>.

### 2 — L'URSS

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a effectué du 25 septembre au 4 octobre un séjour en Union soviétique. Cette visite devait se terminer par la signature d'un nouvel accord de coopération agricole entre les deux pays. Pour remplacer le groupe de travail actuel, l'accord créerait une commission agricole mixte qui se réunirait tous les deux ans. Selon le ministère de l'Agriculture,

L'accord permettra d'échanger de l'information et du personnel, de collaborer à des projets de recherche zootechnique et phytotechnique, notamment en biotechnologie, et d'effectuer des études mixtes sur l'utilisation des sols, les facteurs de production et la mécanisation en agriculture<sup>87</sup>.

83. *Idem.*, p.10.

84. Marie-Agnès THELLIER, *Le Devoir*, 21 août 1981, p.7.

85. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 28 juillet 1981, cité par *The Globe and Mail*, 19 août 1981, *Second Edition*, p. B12.

86. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 28 juillet 1981, p. 1.

87. Ministère de l'Agriculture, *Communiqué no 54* (23 septembre 1981), p. 2.

## I — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

### 1 — LE BELIZE

Le 21 septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a salué l'accession de Belize à l'indépendance, cause que le Canada soutient depuis longtemps devant les Nations Unies, a-t-il dit.

Déplorant le fait que tous les problèmes ne soient pas réglés entre le Royaume-Uni et le Guatemala sur cette question, M. MacGuigan a assuré le nouvel État de son soutien en ces termes :

En raison des rapports privilégiés qui unissent le Canada au Belize à l'intérieur du Commonwealth, le Canada serait disposé, dans l'éventualité d'une attaque armée ou d'une menace venant de quelque partie que ce soit, à entreprendre immédiatement des consultations avec le gouvernement du Belize et avec d'autres membres du Commonwealth pour examiner quels efforts pourraient être faits en vue de résoudre la situation par des moyens pacifiques, tels ceux offerts par les Nations Unies<sup>88</sup>.

### 2 — LES CARAÏBES

Le Canada, les États-Unis, le Mexique et le Venezuela ont conclu le 11 juillet à Nassau un accord de principe sur l'aide au développement des Caraïbes. Ces pays se sont mis d'accord sur une « approche coopérative au développement économique du bassin des Antilles<sup>89</sup> ». Ils se sont entendus pour que la coopération avec les Caraïbes se fasse « sans considérations militaires ou conditions politiques préalables<sup>90</sup> ».

### 3 — LE MEXIQUE

Le président de l'Énergie atomique du Canada Ltée, M. James Donnelly, s'est rendu au Mexique à la fin juillet pour rencontrer des représentants du gouvernement et des hommes d'affaires mexicains, ainsi que pour assister à l'ouverture officielle des bureaux de l'EACL à Mexico.

Le Canada cherche à vendre son réacteur CANDU au Mexique, qui a déclaré vouloir se doter de vingt réacteurs nucléaires avant la fin du siècle. M. Donnelly a affirmé qu'il existait 30% de chances que le Mexique achète quatre réacteurs CANDU. Toujours selon M. Donnelly, la France et les États-Unis seraient les principaux concurrents de l'EACL pour la vente de réacteurs nucléaires au Mexique<sup>91</sup>.

## J — Le Canada et l'Arabie Saoudite

Le ministre saoudien des Postes, Téléphones et Communications, M. Alawi Kayal, a passé cinq jours au Canada, au cours de la deuxième semaine de septembre, pour discuter de la coopération entre les deux pays dans le secteur des communications. Il a rencontré le ministre des Communications, M. Francis Fox, et le ministre d'État au Commerce, M. Ed Lumley.

88. Ministère des Affaires extérieures, *Déclaration*, 21 septembre 1981.

89. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 63* (30 juin 1981).

90. Bertrand de la GRANGE, *Le Devoir*, 15 juillet 1981, p. 6.

91. Oakland ROSS, *The Globe and Mail*, 31 juillet 1981, cité par *The Globe and Mail*, 19 août 1981, *Second Edition*, p. B22.

La visite de M. Kayal s'est terminée par la signature d'une lettre d'entente prévoyant l'établissement d'un programme de gestion du spectre en Arabie Saoudite :

Établi par le ministère des Communications, le programme prévoit la mise sur pied d'un système de gestion du spectre en Arabie Saoudite, de même que l'exportation de la technologie et du matériel nécessaires à la bonne marche du projet<sup>92</sup>.

## K — Le Canada et l'Afrique

### 1 — LA TOURNÉE AFRICAINE DE M. TRUDEAU

Le Premier ministre du Canada a séjourné en Afrique du 31 juillet au 17 août, où il s'est rendu à la fois pour des vacances et des visites officielles.

Le 31 juillet, M. Trudeau était au Maroc et y rencontrait le premier ministre marocain M. Marti Bouabid et le ministre des Affaires étrangères M. M'Hamed Boucetta. Il devait également discuter, avec le roi Hassan II, de la situation internationale en général, des problèmes du Moyen-Orient et des relations bilatérales entre le Canada et le Maroc<sup>93</sup>.

Le Premier ministre a également passé quelque temps au Kenya, où il était venu pour participer à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. En marge de la conférence, M. Trudeau a eu des entretiens avec le secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, avec qui il a discuté du Sommet d'Ottawa, de la Namibie, de l'Afghanistan et du Moyen-Orient, et avec le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, avec qui il a également parlé du Sommet et de l'Afghanistan<sup>94</sup>. M. Trudeau a également été reçu par le président du Kenya, M. Arap Moi. Les deux hommes ont discuté de l'aide canadienne au Kenya, du problème namibien et du Sommet Nord-Sud de l'automne<sup>95</sup>.

Les 12 et 13 août, le premier ministre canadien était en visite officielle en Tanzanie. Avec le président tanzanien, M. Julius Nyerere, M. Trudeau a parlé entre autres choses du problème de la Namibie. Il a également visité une ferme d'État qui bénéficie de l'aide canadienne pour la production de blé<sup>96</sup>.

### 2 — LA GUINÉE

Le ministre de l'Énergie et du Konkouré de la Guinée, M. N'Famara Keita, était au Canada du 11 au 21 juillet. Il a rencontré le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bané, le ministre d'État à la Petite Entreprise et au Tourisme, M. Charles Lapointe, et d'autres hauts fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures, de l'Industrie et du Commerce, de l'ACDI et du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources<sup>97</sup>.

Leurs entretiens ont porté en partie sur le projet intégré du Konkouré d'un barrage hydroélectrique et d'une usine d'aluminium, auquel la Guinée attache une importance primordiale. Le Canada s'est montré très intéressé par ce projet dont l'ACDI suivra l'évolution.

92. Ministère des Communications, *Communiqué no 57* (11 septembre 1981), p. 1.

93. *Le Devoir*, 30 juillet, p. 2.

94. *Le Devoir*, 11 août 1981, p. 2.

95. *Le Devoir*, 12 août 1981, p. 8.

96. *Le Devoir*, 13 août 1981, p. 2 et *Le Soleil*, 15 août 1981, p. H1.

97. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 71* (22 juillet 1981), p. 1.



L'énergie, le développement rural, les mines et la géologie constituent actuellement les secteurs d'intérêts communs des deux pays et une mission d'experts canadiens ira en Guinée à l'automne pour se pencher sur ces questions, comme il avait été convenu lors de la visite de M. De Bané en Guinée. Les deux pays ont enfin souhaité que se resserre leur coopération économique<sup>98</sup>.

### 3 – LA NAMIBIE

Le 28 août, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a exprimé sa « vive préoccupation » à l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Ottawa à la suite de la pénétration en Angola de troupes sud-africaines. Le Canada a dit déplorer

fortement cette escalade de la violence qui ne peut qu'accroître les tensions dans la région et compromettre sérieusement les négociations sur la Namibie, territoire que les membres du groupe de contact occidental, y compris le Canada, s'efforcent de faire accéder à l'indépendance<sup>99</sup>.

Les pays membres du groupe de contact, soit le Canada, la France, la RFA, le Royaume-Uni et les États-Unis, se sont tous abstenus de voter sur une résolution présentée à la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Namibie et qui fut adoptée le 14 septembre. 177 pays ont voté en faveur de la résolution, aucun n'a voté contre et 25 se sont abstenus<sup>100</sup>. Cette résolution exigeait l'application, avant la fin de décembre 1981, de la résolution 435 du Conseil de sécurité sur l'indépendance de la Namibie, condamnait certains gestes posés par des membres du groupe de contact et demandait l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud. Les membres du groupe de contact ont déclaré s'être abstenus pour ne pas mettre en jeu le processus dans lequel ils se sont engagés pour faire accéder la Namibie à l'indépendance<sup>101</sup>.

Le 24 septembre, les ministres des Affaires étrangères des pays membres du groupe de contact se réunissaient à New York pour faire le point sur l'évolution des travaux du groupe. Ils avaient déjà profité du Sommet d'Ottawa pour discuter de la Namibie et émettre un communiqué soulignant l'utilité de leur démarche et l'urgence de la poursuivre<sup>102</sup>.

Dans le communiqué qu'ils ont publié à l'issue de leur rencontre de New York, les ministres des cinq pays ont rapporté les progrès suivants :

1. Que des discussions avaient eu lieu entre les gouvernements du groupe et les gouvernements africains touchés par le problème et entre les premiers et l'OUA, entre les États-Unis et l'Afrique du Sud, et entre les Cinq et l'Afrique du Sud, ce qui a permis de poser le problème en termes plus clairs pour la recherche de solutions ;
2. Que le groupe avait préparé des propositions de calendrier pour les dernières négociations visant à l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité en 1982 ;
3. Que le groupe entend discuter en octobre avec les parties intéressées des propositions de principes constitutionnels, d'un calendrier des négociations et des autres problèmes<sup>103</sup>.

98. *Idem.*, p. 2.

99. *Idem.*, *Communiqué no 84* (28 août 1981).

100. *Le Devoir*, 15 septembre 1981, p. 1.

101. *Le Devoir*, 15 septembre 1981, p. 18.

102. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 70* (22 juillet 1981).

103. *Idem.*, *Communiqué no 93* (24 septembre 1981), pp. 1-2.

## L — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

En août, le ministre canadien des Affaires extérieures a effectué une visite officielle de 10 jours en Chine. Le premier ministre Trudeau devait pour sa part faire, à la fin septembre, une tournée dans le Pacifique, qu'il dut annuler à cause des problèmes intérieurs canadiens. M. Trudeau se serait ainsi rendu en Corée du Sud, en Indonésie, aux Philippines, aux Îles Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Seuls la Corée du Sud et Fidji devaient en fait recevoir la visite du Premier ministre canadien. Par ailleurs, des ministres canadiens se sont rendus en septembre en Asie du Sud-Est et en Australie, et un ministre indonésien est venu au Canada.

### 1 — L'ASIE DU SUD-EST

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, a effectué à la fin septembre une visite d'une semaine en Asie du Sud-Est.

À Hong Kong, le ministre a soumis au gouvernement un projet de contrôle de la circulation portuaire semblable au système utilisé dans le port de Vancouver. En Thaïlande, M. Blais a rencontré des responsables militaires et des représentants du ministère des Finances, avec lesquels il a discuté d'échange d'information sur les armements, de la possibilité que le Canada mette sur pied un programme de formation des vérificateurs des comptes publics en Thaïlande et de la vente de pièces de monnaie de nickel produites par une entreprise torontoise. En Malaisie, M. Blais devait discuter avec des membres du gouvernement de l'amélioration du contrôle financier central<sup>104</sup>.

Le ministre de l'Immigration du Canada, M. Lloyd Axworthy, est arrivé à Hong Kong le 22 septembre pour une visite de cinq jours. M. Axworthy, dont le programme comprenait la visite des camps de réfugiés indochinois, a déclaré que le Canada se préparait à accueillir 16,000 « boat people »<sup>105</sup>.

Le ministre de l'Agriculture de l'Indonésie, M. Soedarsono Hadisapoetro, accompagné de hauts fonctionnaires de l'Agriculture, des Pêcheries et des Affaires extérieures de son pays, a effectué une visite officielle au Canada du 13 au 19 septembre. Au cours de cette visite dont le but était de renforcer la compréhension et la coopération entre les deux pays dans le domaine agricole, la délégation indonésienne devait rencontrer des hauts fonctionnaires des ministères de l'Agriculture, des Pêches et Océans et de l'ACDI, et visiter des centres agricoles en Ontario et en Alberta<sup>106</sup>.

Le 25 septembre, le Canada et les pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est ont conclu, après un an de négociations, un accord de coopération économique. L'accord, signé par les ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, porte sur la coopération industrielle et commerciale et sur le développement. Le ministère des Affaires extérieures du Canada en décrit ainsi le contenu :

Sur le plan industriel, l'Accord permettra d'améliorer davantage les possibilités de transfert de technologie entre l'ASEAN et le Canada. En matière de développement, l'Accord confirme que le Canada est prêt à envisager une aide régionale qui s'ajouterait à l'aide bilatérale qu'il dispense actuellement. Au niveau de la coopération commerciale, le Canada et l'ASEAN réaffirment leur adhésion aux principes internationaux régissant les échanges et les relations commerciales<sup>107</sup>.

104. *The Globe and Mail*, 30 septembre 1981, p. B11.

105. *Le Devoir*, 24 septembre 1981, p. 2.

106. Ministère de l'Agriculture, *Communiqué no 52* (11 septembre 1981).

107. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 92* (25 septembre 1981).

## 2 – L' AUSTRALIE

Madame Judy Erola, ministre d'État aux Mines, s'est rendue en Australie au début de septembre afin de discuter avec ses homologues australiens d'un certain nombre de sujets reliés aux mines et que son bureau énumère comme suit :

la santé et la sécurité au travail, l'accès à une main-d'oeuvre spécialisée, les problèmes propres aux communautés minières, les relations de travail et la population indigène, le statut de la femme, et les problèmes d'imposition, de propriété étrangère et d'environnement<sup>108</sup>.

Au cours de son voyage, Mme Erola a annoncé la création d'un groupe de travail canado-australien sur les politiques minérales des deux pays. Ce groupe, dont la première réunion se tiendra à Ottawa en 1982, se réunira chaque année<sup>109</sup>.

## 3 – LA CHINE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait une visite officielle de 10 jours en Chine, du 17 au 27 août. M. MacGuigan était accompagné d'une délégation composée de 24 parlementaires, haut fonctionnaires et hommes d'affaires. Le président de l'ACDI, M. Marcel Massé, était du nombre.

M. MacGuigan a eu plusieurs entretiens avec le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, M. Huang Hua, qui était son hôte. Il devait également rencontrer le vice-président du Parti communiste chinois, M. Deng Xiaoping (cette rencontre n'était pas prévue au départ), et le premier ministre chinois M. Zhao Ziyang<sup>110</sup>.

Bien que M. MacGuigan ait déclaré à son arrivée à Pékin que le Canada pourrait vendre des armes défensives à la Chine, ce sujet n'a pas fait l'objet de discussions au cours de sa visite<sup>111</sup>. MM. MacGuigan et Hua ont discuté de la situation internationale et ont souligné leur opposition commune à l'intervention soviétique en Afghanistan et à celle du Vietnam au Cambodge<sup>112</sup>. La Chine a également donné au Canada l'assurance qu'elle était en faveur d'élections libres au Cambodge, après le retrait des troupes vietnamiennes<sup>113</sup>.

Les entretiens sur les questions bilatérales ont donné lieu à deux ententes. Le Canada et la Chine ont d'abord signé un accord sur la compensation des biens canadiens nationalisés après l'arrivée au pouvoir des communistes en 1949, qui prévoit le versement par Pékin de \$340,000 aux Canadiens victimes d'expropriations<sup>114</sup>. Enfin, le Canada s'est engagé à fournir à la Chine une aide de \$5 millions par année<sup>115</sup>. Pour l'année prochaine, l'assistance canadienne consisterait surtout à former du personnel technique et scientifique<sup>116</sup>. Pour l'avenir, le Canada et la Chine devront identifier les priorités et mettre au point un programme d'aide avec l'ACDI<sup>117</sup>.

108. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 123* (8 septembre 1981).

109. *Idem*.

110. *Le Devoir*, 21 août 1981, p. 2.

111. *Ibid.*, 19 août 1981, p. 2.

112. *Ibid.*, 21 août 1981, p. 2.

113. Bryan JOHNSON, *The Globe and Mail*, 19 août 1981, p. 3.

114. *Le Devoir*, 21 août 1981, p. 2.

115. Bryan JOHNSON, *The Globe and Mail*, 20 août 1981, p. 8.

116. *Le Devoir*, 20 août 1981, p. 12.

117. Bryan JOHNSON, *The Globe and Mail*, 20 août 1981, p. 8.

## 4 - LA CORÉE DU SUD

Le premier ministre Trudeau était en Corée du Sud du 27 au 29 septembre. Les entretiens qu'il a eu avec le premier ministre, M. Nam Duck-Woo, ont porté essentiellement sur les relations économiques entre les deux pays.

Le Canada tente actuellement de vendre un autre réacteur nucléaire CANDU à la Corée et M. Trudeau en a discuté avec le premier ministre sud-coréen. Cette vente pourrait être liée à l'élargissement de certaines restrictions imposées par le Canada sur les importations de textile et de chaussures, qui font l'objet de négociations entre les deux pays<sup>118</sup>. M. Trudeau a par ailleurs affirmé que la Corée du Sud était intéressée à certains produits de fabrication canadienne dans les secteurs des ressources naturelles et des communications<sup>119</sup>.

M. Trudeau a également rencontré le président, M. Chun Doo-Wan, avec qui il a discuté de la situation internationale et du soutien du Canada à la proposition de paix entre les deux Corées faite par M. Doo-Wan.

## M — Chronologie\*

24 juin:

- M. Francis Fox, ministre des Communications, inaugure à Washington le premier essai américain de Télidon. Le Télidon est une technique de télévision interactive mise au point par le ministère canadien des Communications.

26 juin:

- MM. Mark MacGuigan et Roméo Leblanc, ministres des Affaires extérieures et des Pêches et Océans, annoncent que le Canada a décidé de se retirer de la convention internationale de 1946 pour la réglementation de la chasse à la baleine et de la Commission baleinière internationale. Le retrait du Canada prendra effet le 30 juin 1982.

4 au 10 juillet:

- Visite au Canada de M. Wilhelm Haferkamp, Vice-Président de la Commission des Communautés européennes chargé des relations extérieures. Avec M. MacGuigan, M. Haferkamp passe en revue les relations entre le Canada et la CEE. Ils annoncent la signature prochaine d'un accord de garanties pour les exportations nucléaires du Canada vers la CEE.

10 juillet:

- M. Trudeau rencontre à Washington le président du Conseil européen, M. Gaston Thorn, en préparation du sommet d'Ottawa.

13 juillet:

- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, participe à la conférence des Nations Unies sur le Kampuchea.

13 et 14 juillet:

- Des représentants de 18 organisations syndicales nationales et internationales venant de 6 des 7 pays occidentaux qui participent au Sommet d'Ottawa tiennent à Ottawa un

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

118. Robert GIDDENS, *The Globe and Mail*, 15 août 1981, *First Section*, p. B8 et Bryan JOHNSON, *The Globe and Mail*, 28 septembre 1981, p. 1.

119. *Le Devoir*, 29 septembre 1981, p. 14.

sommet parallèle pour mettre au point la position du mouvement syndical sur les problèmes économiques mondiaux.

14 juillet:

- M. James Donnelly, président de l'Énergie atomique du Canada Ltée, déclare devant le comité parlementaire sur les relations avec l'Amérique latine que le Canada est toujours intéressé à vendre un deuxième réacteur CANDU à l'Argentine. Selon M. Donnelly, cela n'augmenterait en rien la capacité de ce pays de fabriquer des armes nucléaires, puisque l'Argentine dispose déjà de tout ce qu'il faut pour le faire, mais nécessiterait la conclusion de nouvelles ententes politiques entre les deux pays.
- Le nouvel ambassadeur américain au Canada, M. Paul Robinson, arrive à Ottawa.

mi-juillet:

- M. Ed Broadbent, chef du Nouveau parti démocratique, participe à Bonn, en RFA, à une réunion de l'Internationale socialiste, dont il est le vice-président.

16 juillet:

- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce la nomination de Mlle Elsa M. Amadio au poste de consul général à Milan, de M. Pierre Dumas au poste de consul général à Bordeaux, de M. Robert Allen Kilpatrick au poste de commissaire à Hong Kong, de M. James J. McCardle au poste de consul général à San Francisco, de M. H. David Peel au poste d'ambassadeur en Tchécoslovaquie et de M. Jean-Guy Saint-Martin à celui d'ambassadeur au Zaïre.

23 juillet:

- Le ministre d'État au Commerce, M. Ed Lumley, à la tête d'une délégation canadienne, participe à l'inauguration d'un système Télidon à Caracas, au Venezuela. Les cérémonies sont présidées par le président vénézuélien, M. Luis Herrera Campins.

29 juillet:

- Le traité canado-américain concernant les thoniers du Pacifique et leurs privilèges portuaires entre en vigueur. Il avait été signé à Washington le 26 mai.

Mi-août:

- M. Robert Foulkes, porte-parole de la compagnie Petro-Canada, annonce que celle-ci participera, à la Jamaïque, au forage de trois puits de pétrole qui doit être entrepris en novembre. Petro-Canada, en envoyant un ou deux superviseurs à Petroja, la compagnie pétrolière nationale jamaïcaine, devrait se faire des revenus d'environ \$1 million.

17 au 21 août:

- La réunion annuelle du Conseil international d'Amnistie Internationale se tient à Montréal. C'est la première fois qu'elle a lieu à l'extérieur de l'Europe.

31 août au 4 septembre:

- La première Assemblée Nord-Sud de la jeunesse se déroule à Montréal. Des délégués d'environ cinquante pays y discutent de l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. Le rapport de l'Assemblée sera soumis au secrétaire général des Nations Unies le 9 septembre.

Août-septembre:

- À la suite de la mort de Raoul Léger, missionnaire laïc canadien tué au Guatemala au cours d'un raid militaire, le ministère des Affaires extérieures prend les mesures judiciaires nécessaires à l'exhumation et au rapatriement du corps de M. Léger.

L'ambassade canadienne au Guatemala tente également d'obtenir un rapport officiel du gouvernement guatémaltèque sur la mort du missionnaire.

1<sup>er</sup> septembre :

- Le Premier ministre du Canada et le Premier ministre de l'Alberta signent une entente de cinq ans sur les prix du pétrole. L'accord Canada-Alberta fait disparaître la taxe sur les exportations de gaz naturel.

2 septembre :

- La commission des droits de l'homme de l'ONU, qui avait affirmé en juillet que la loi des Indiens du Canada était discriminatoire envers les Indiens, affirme maintenant que cette situation est contraire à la charte des Nations Unies.
- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonce que l'ACDI augmentera de \$100,000 la subvention qu'elle octroie chaque année au Fonds international de coopération universitaire (FICU). Pour l'année 1982-1983, la contribution du gouvernement fédéral au Fonds sera donc de \$650,000. Le FICU est administré par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

4 septembre :

- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonce que l'ACDI a fourni \$90,000 à la première Assemblée Nord-Sud de la jeunesse.
- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce plusieurs nominations diplomatiques. M. Christian Hardy sera ambassadeur en Espagne, M. Gérald F. G. Hughes haut-commissaire en Malaisie, M. Julian H. Payne haut-commissaire en Guyane, M. C.O.R. Rousseau haut-commissaire en Nouvelle-Zélande et accrédité auprès de Fidji, du Tonga, du Samoa occidental et de Tuvalu, M. Barry Connell Steers ambassadeur au Japon, M. William T. Warden ambassadeur au Pakistan et M. Ian Wood ambassadeur au Koweït.

5 septembre :

- M. Amintore Fanfani, président du Sénat italien, rencontre à Ottawa son homologue canadien M. Jean Marchand pour discuter du rôle du Sénat dans les régimes parlementaires bicaméraux.

8 septembre :

- La semaine franco-canadienne à Biarritz (France) est inaugurée par M. Armand Blum, ministre conseiller de l'ambassade du Canada à Paris, et par M. Bernard Marie, maire de Biarritz.

14 au 19 septembre :

- Le ministre des Communications, M. Francis Fox, dirige la délégation canadienne à la conférence des ministres de la Culture de l'Agence de coopération culturelle et technique qui a lieu à Cotonou. Le ministre annonce le 18 septembre que le Canada donnera une dizaine de bourses pour la formation d'animateurs en développement culturel.

18 septembre

- Lors de leur passage à Grand Rapids, au Michigan, à l'occasion de l'inauguration du musée Gérald Ford, les présidents américain et mexicain, MM. Reagan et Lopez Portillo et le premier ministre canadien M. Trudeau se rencontrent pour discuter du prochain sommet Nord-Sud de Cancun et de leur plan commun (avec le Vénézuéla) de développement des Caraïbes.

21 septembre :

- Dans son discours devant la 36<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, passe en revue les problèmes mondiaux et insiste sur la nécessité, pour l'ONU, d'évoluer afin d'y faire face. M. MacGuigan presse entre autres l'Union soviétique de se retirer d'Afghanistan, dénonce l'intransigeance de l'Afrique du Sud quant à la Namibie et au problème de l'apartheid et lance un appel à une paix négociée au Moyen-Orient.

fin septembre :

- Une délégation canadienne, présidée par M. Jean Quesnel, directeur de l'Amérique latine à l'ACDI, est en Équateur dans le but de mettre sur pied un programme de coopération avec ce pays.

## II — Les Relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1981)

### A — Aperçu général

Dans une entrevue accordée en septembre, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales M. Claude Morin a fait le point sur les relations extérieures du Québec et a souligné l'orientation, d'abord économique, que le gouvernement entend donner à ses relations avec l'étranger.

M. Morin a réaffirmé l'importance de la présence québécoise à l'étranger, soutenant que l'expérience de vingt ans établi au-delà de tout doute que le Québec doit faire lui-même la promotion spécifique de ses intérêts<sup>1</sup>.

Décrivant l'activité internationale comme « l'oxygène de notre société », le ministre a défini ainsi les priorités internationales du Québec :

Le gouvernement est résolu à « mettre le paquet » pour dynamiser l'économie québécoise(...) Depuis quelques années, nous sommes en voie de transformer le plus possible nos opérations et nos coopérations à l'étranger pour accroître leurs composantes économiques, énergétiques, agro-alimentaires, scientifiques et technologiques et pour accentuer les services qu'elles peuvent rendre à nos industries et nos PME<sup>2</sup>.

Les représentations à l'étranger jouent un rôle primordial dans le développement de ces relations économiques. Citant l'exemple des bureaux de Tokyo, de Mexico et de Caracas dont l'établissement a permis le développement des échanges avec ces pays, le ministre a parlé de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient comme de deux régions prometteuses où le Québec devrait s'implanter.

Outre la dimension économique, M. Morin a souligné l'importance qu'attache le Québec au domaine socio-culturel dans ses relations extérieures, et le rôle primordial de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et de la francophonie multilatérale. Les autres questions auxquelles le Québec porte une attention particulière sont les rapports Nord-Sud, les problèmes des pays les moins avancés, les droits de l'homme et les réfugiés, et l'immigration francophone.<sup>3</sup>

1. *La Semaine Internationale*, vol. 1, no 1 (du 19 au 25 septembre 1981), p. 17.

2. *Ibid.*, p. 16.

3. *Ibid.*, p.17 et 18.